

# Les Fiches notions de la Corpo



Chers étudiants, ça y est, le semestre touche à sa fin. Mais pour bien profiter de l'été et éviter les rattrapages, la case des partiels semble inévitable !

Depuis maintenant 90 ans la Corpo Assas accompagne les étudiants dans tous les domaines de la vie universitaire, et pour cette année on vous propose des fiches notions. Ces fiches sont écrites par nos membres dans le but de favoriser l'entraide étudiante ainsi que de vous aider dans l'apprentissage de certaines notions clés d'une matière, sans reprendre le cours du professeur.

Effectivement, ces fiches sont là pour vous orienter, elles sont faites par des étudiants et ne sont en aucun cas un substitut à ce qui a été enseigné en TD ou en cours car elles ne se basent que sur les recherches et l'apprentissage personnelles de nos membres.

Si jamais il vous venait des questions, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur la page Facebook Corpo Assas ou à contacter *Angèle Thiollier* ou *Lina Cherkaoui*.

## **Comment valider votre année ?**

Pour les L1 :

Il faut tout d'abord rappeler que toutes vos notes se compensent. Pour valider de la manière la plus simple votre année, il vous faut valider votre bloc de matières fondamentales mais aussi votre bloc de matières complémentaires. Cependant, le calcul peut s'avérer plus complexe...

Chaque fin de semestre est marquée par des examens qui constituent l'épine dorsale de la validation de votre année. Bon nombre d'autres possibilités vous sont proposées pour engranger un maximum de points et limiter ainsi l'impact de vos partiels. Chacun de vos chargés de TD va vous attribuer une note sur 20 à l'issue du semestre. Vos TD de matières fondamentales comptent donc autant que l'examen écrit, lui aussi noté sur 20. Cet examen s'effectue en 3h et nécessite un exercice de rédaction. Sur un semestre, une matière fondamentale peut donc vous

rapporter jusqu'à 40 points. Seuls 20 points sont nécessaires à la validation de la matière. Pour valider votre bloc de fondamentales, il vous faut donc obtenir 40 points en additionnant vos notes de TD et vos notes aux partiels. Si toutefois vous n'obtenez pas ces 40 points, vous repasserez en juillet lors de la session de rattrapage, la ou les matières que vous n'auriez pas validée(s).

**Attention** : le passage par juillet annule votre note de TD obtenue dans la matière.

Pour les L2 :

Le principe est similaire, à la différence qu'il y a plus de matières fondamentales et plus de matières complémentaires.

Conclusion simple : travailler toutes les matières un minimum en mettant l'accent sur les TD et les matières fondamentales (les plus gros coefficients) vous permettra de maximiser vos chances de valider votre année du premier coup et ainsi éviter l'écueil des rattrapages de juillet.

Si, au sein même des unités d'enseignement, les matières se compensent, les blocs peuvent aussi se compenser entre eux à la fin de l'année. Ainsi, si vous obtenez une moyenne générale sur l'année de 10/20, votre passage est assuré.

En cas d'échec lors des sessions de janvier et de mai, une seconde chance vous est offerte en juillet.

**Attention**, contrairement aux idées reçues, les rattrapages ne sont pas plus faciles, ils sont connus pour être notés plus sévèrement. Toutes les matières des blocs non validés où vous n'avez pas eu la moyenne sont à repasser. S'il s'agit d'une matière à TD, la note de TD est annulée (même si vous avez été défaillant), de sorte que la note obtenue en juillet compte double (8/20 revient à 16/40). Les points d'avance acquis lors de l'année (points au-dessus de la moyenne lors de la validation d'un bloc) sont valables après les rattrapages et permettent donc la compensation finale comme décrite précédemment.

À noter que le jury peut vous accorder quelques points pour l'obtention de votre année, notamment dans le cas d'un étudiant sérieux en TD...  
À bon entendeur !

Pour les L1, le passage en deuxième année peut aussi se faire en conditionnel, pour cela il vous faut valider les deux unités d'enseignement fondamental et une unité d'enseignement complémentaire tout en sachant que l'autre unité complémentaire sera à repasser en L2.

## **AVERTISSEMENT**

Il est important de rappeler que les Professeurs et Maitres de conférence ne sauraient être tenus responsables d'une erreur ou d'une omission au sein des fiches de cours proposées, puisque ces dernières sont comme dit précédemment, réalisées, relues, et mises en page par des étudiants appartenant à la Corpo Paris Assas.

# FICHE RÉVISION

## HISTOIRE DES INSTITUTIONS POLITIQUES ET SOCIALES DE L'ANTIQUITÉ

### LEÇON 1 : NOTIONS IMPORTANTES

#### Le concept de *cité* (polis)

**>Définition générale :** La *polis* désigne la communauté politique grecque. Ce n'est pas seulement une ville, mais une forme d'organisation sociale, religieuse et politique, constituée d'un territoire et d'un corps civique.

La cité repose sur trois dimensions indissociables :

- **Politique** : exercice du pouvoir par les citoyens.
- **Sociale** : coexistence organisée entre différents groupes.
- **Religieuse** : culte commun, fêtes civiques, sanctuaires partagés.

#### >Caractéristiques essentielles :

**Communauté d'autogouvernement** : Les citoyens participent eux-mêmes aux décisions (aucune institution supérieure, aucun souverain extérieur) et il n'y a pas de séparation stricte entre la vie politique et la vie sociale.

**Absence d'un État au sens moderne** : Pas de bureaucratie permanente, pas de monopole de la violence légitime (Max Weber) + Les institutions sont souvent temporaires, renouvelées, ou tirées au sort.

Exemple : à Athènes, la plupart des magistratures sont tirées au sort pour un an.

**Identité forte entre citoyen et cité** : Le citoyen n'existe que par sa ville : son identité, ses biens, sa sécurité, sa religion en dépendent. Perdre sa cité = perdre son existence civique (exemple : les exilés politiques, les *ostracisés* d'Athènes).

#### >Exemples :

- Athènes : modèle démocratique.
- Sparte : modèle oligarchique-militaire.
- Corinthe : modèle aristocratique puissant.

## La naissance de la cité : la « renaissance » du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

**>Contexte :** Après l'effondrement de la civilisation mycénienne (vers -1200), la Grèce connaît des siècles obscurs. Vers le VIII<sup>e</sup> siècle : renouveau démographique, économique et social.

### >Éléments majeurs :

**Invention et diffusion de l'alphabet grec** : Adapté du phénicien, il rend possible l'écriture de lois (disparition du monopole aristocratique sur le savoir) et l'écriture de récits fondateurs (Homère). C'est un élément essentiel dans la construction du mythe de la cité.

**Fixation des sanctuaires et des identités communautaires** : Construction de temples, sacrifices publics. Exemple : sanctuaire de Zeus à Olympie (Jeux olympiques dès 776).

**Colonisation** (VIII<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> siècle) : Départ massif de colons pour fonder de nouvelles cités : Marseille, Syracuse, Byzance..., ce qui crée un sentiment d'identité grecque partagée.

## Le *mythe* de la cité grecque

**>Définition du « mythe »** : *Mythe* = discours idéalisé produit par les Grecs sur eux-mêmes. La cité y est présentée comme un idéal d'organisation politique.

Cette idéologie civique valorise :

- L'autosuffisance (autarkéia),
- L'autonomie (autonomía),
- La participation civique,
- La supériorité du citoyen sur les autres hommes (femmes, esclaves, étrangers).

### >Sources :

Homère, *Iliade* et *Odyssée* : même si ces œuvres ne décrivent pas vraiment la cité, elles construisent une mémoire héroïque commune.

Hésiode, *Les Travaux et les Jours* : représentation morale du citoyen laborieux.

Historiens et philosophes classiques : Hérodote, Aristote.

### >Exemple d'usage politique du mythe :

- À Sparte : Lycurgue présenté comme un législateur mythique, presque divin.
- À Athènes : Solon héroïsé comme le fondateur de l'équilibre politique.

## Le citoyen

>**Définition :** Aristote (Politique, III) :  
« *De celui qui a la faculté de participer au pouvoir délibératif ou judiciaire, nous disons qu'il est citoyen de la cité concernée.* »

Trois conditions essentielles :

- 1) Liberté (exclusion des esclaves).
- 2) Légitimité de naissance (souvent père et mère citoyens).
- 3) Participation active aux affaires publiques.

>**Exclusions :**

- Femmes : citoyennes par statut mais sans droits politiques car dans la famille grecque, c'est le mari qui a autorité.
- Métèques (étrangers résidents) : paient un impôt spécial (*metoikion*) mais pas de participation.
- Esclaves : aucun droit civique ; objets de propriété.
- Les enfants : avant l'âge de vingt ans, ils sont sous l'autorité du père.

>**Obligations civiques :**

- Service militaire (*hoplitisme*).
- Participation aux assemblées.
- Rendre des comptes après toute magistrature (*euthynai*).
- Financer certaines charges (*liturgies*).

=> La citoyenneté est un devoir, non un simple droit.

>**Exemple :** À Athènes, le citoyen doit assister aux séances de l'Ecclésia (40 par an) alors qu'à Sparte, la citoyenneté est liée à la participation aux repas communs (*syssities*).

## La loi et le consentement

>**Thèse centrale :** La loi est ce qui fonde la communauté politique : Une cité existe si ses membres acceptent volontairement de se soumettre à des règles communes.

=> Principe antimonarchique et anti-arbitraire.

>**Platon (Lois) :** Platon affirme que dans une société bien réglée, ce ne sont pas les hommes qui gouvernent, mais les lois. Pour éviter la tyrannie, tout pouvoir doit être encadré par des règles écrites admises par la communauté.

>**Opposition à la monarchie :** À l'époque archaïque, la loi écrite permet :

- De limiter le pouvoir des aristocrates
- De rendre la justice publique
- De réduire la violence privée (vendetta)

**>Exemples :**

Dracon (VII<sup>e</sup> siècle) : Première mise par écrit des lois à Athènes et très grande sévérité (lois « draconiennes »), mais rupture importante : la justice devient publique.

Sparte : Même si les lois de Lycurgue sont semi-légendaires, elles sont considérées comme sacrées et communes à tous les Spartiates.

## La cité comme idéal moral

Dans la pensée grecque, vivre dans une cité est supérieur à toute autre forme de vie humaine.

**>Aristote (Politique, I) :**

- L'homme est un « animal politique » par nature.
- La cité est le cadre naturel de la vie humaine. Elle permet la justice, l'éducation, le bien commun.
- Celui qui vit hors de la cité est soit une bête, soit un dieu (donc n'ayant besoin de personne).

**>Exemple :** Les Grecs considèrent les barbares comme incapables de se gouverner. Hérodote oppose la liberté grecque à la servitude persane.

# LEÇON 2 : OLIGARCHIE, SPARTE ET CONTESTATION OLIGARCHIQUE À ATHÈNES

## L'oligarchie : un modèle politique grec majeur

**>Définition :** Le terme *oligarchie* vient de *oligoi* (les « quelques-uns ») + *arche* (le pouvoir). C'est le régime dans lequel une minorité de citoyens, en général les plus riches, exerce le pouvoir.

**>Opposition centrale :**

Démocratie = gouvernement du *demos*,

Oligarchie = gouvernement des *oligoi*, les « meilleurs » selon eux (souvent propriétaires fonciers).

## >Caractéristiques du régime oligarchique :

**Concentration du pouvoir** : Assemblées restreintes, magistratures réservées aux riches (critères censitaires), et pas ou peu de rotation des charges.

**Idéologie aristocratique** : Les riches seraient plus capables de gouverner car ils ont l'éducation, ils possèdent des terres, et ils sont considérés comme « vertueux ». De plus, il y a une forte méfiance envers le peuple.

**Stabilité et continuité** : Peu de changements institutionnels et grande importance de la tradition.

## >Exemples célèbres :

- Sparte : modèle oligarchique traditionnel.
- Corinthe : pouvoir aristocratique fort jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle.
- Thèbes : avant les réformes démocratiques du IV<sup>e</sup> siècle.

## **Sparte : le modèle oligarchique par excellence**

**La Grande Rhètra** (Constitution de Lycorgue) : Document fondateur attribué au législateur mythique Lycorgue (VIII<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> siècle). Les historiens modernes reconnaissent son caractère largement légendaire, mais il joue un rôle de mythe politique extrêmement puissant.

## >Principes fondamentaux de la constitution spartiate :

**Collectivisme radical** : Éducation, repas, et entraînement organisés en commun et la vie privée est minimisée. Objectif : créer une communauté parfaitement soudée pour la guerre.

**Égalité des citoyens (*homoioi*)** : Tous les Spartiates « de plein droit » doivent être égaux. Cela suppose : une même éducation (*agôgè*), une participation identique aux repas communs (*syssities*), et une répartition équivalente des terres (même si, en réalité, les écarts se creusent au fil des siècles).

**Modèle militaire total** : La cité existe pour la guerre, les citoyens sont des soldats à vie + importance du contrôle, de la discipline, de l'entraînement collectif.

## >Les institutions spartiates : un équilibre oligarchique

### 1. Deux rois

- Pouvoir **religieux** : sacrifices, cultes.
- Pouvoir **militaire** : commandement de l'armée. Leur pouvoir politique est cependant fortement limité.

### 2. La Gérousie

Conseil des Anciens (28 gérontes + 2 rois) et membres élus à vie, réservés aux plus de 60 ans.  
Rôle : proposer les décisions (véritable pilier oligarchique).

### 3. L'Apella

Assemblée du peuple (citoyens spartiates) + vote à main levée, sans véritable débat. Son pouvoir est limité : elle ratifie plus qu'elle ne décide.

### 4. Les Éphores

5 magistrats élus pour un an + pouvoir de contrôle immense : surveillent les rois, contrôlent les citoyens, et dirigent la politique extérieure et intérieure (ce sont des garants de l'ordre oligarchique).

## >La société spartiate : Population divisée en :

- Spartiates (citoyens),
- Périèques (hommes libres sans droits politiques),
- Hilotes (serfs d'État, très nombreux). La domination politique spartiate repose sur un système d'oppression des hilotes, soumis à un quasi-terrorisme institutionnel (ex : la kryptie).

## Athènes : la contestation de l'oligarchie

Au départ, Athènes est une oligarchie, dominée par les grandes familles aristocratiques (*eupatrides*) mais ce modèle est progressivement contesté.

>**Les fonctions royales disparaissent** : Athènes devient une cité dirigée par des archontes, magistrats issus des familles nobles.

### Les trois archontes principaux (VIII<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> siècle) :

- Archonte-roi : fonction religieuse.
- Polemarchos : commandant militaire.
- Archonte éponyme : donne son nom à l'année, responsable de l'administration.

## >Les tensions sociales :

Dès le VII<sup>e</sup> siècle, Athènes est déchirée par :

- Dettes des petits agriculteurs
- Concentration des terres
- Conflits entre riches et pauvres
- Justice privée (vengeances, procès injustes)

=> Tout cela affaiblit le régime oligarchique.

## Les premiers législateurs athéniens

### >Dracon (fin VII<sup>e</sup> siècle) :

- Première mise par écrit des lois.
- Lois pénales extrêmement sévères (peine de mort pour de nombreux délits).
- Objectif : mettre fin à la justice privée aristocratique = première étape vers une justice publique et écrite.

>**Solon (début VI<sup>e</sup> siècle)** : Solon est souvent présenté comme le père du compromis athénien entre riches et pauvres.

Mesures de Solon :

**Annulation des dettes (seisachthéia)** : Libération des paysans réduits en esclavage pour dette + interdiction définitive de la servitude pour dette.

**Nouveau système censitaire** : Classement des citoyens en 4 catégories selon leur richesse + accès aux charges politiques selon la classe (=ouverture relative du pouvoir).

**Réformes judiciaires** : Tout citoyen peut faire appel au tribunal populaire (Héliée) et la justice est moins contrôlée par les aristocrates.

**La Boulè des 400** : Conseil chargé de préparer les lois votées par l'Ecclésia (préfiguration de la future Boulè démocratique de 500).

Solon est un modèle d'équilibre : Il refuse la tyrannie et refuse aussi la domination oligarchique stricte + il établit un système mixte, destiné à calmer les tensions sociales.

## La tyrannie : une réponse à la crise oligarchique

**>Définition grecque :** Le tyran n'est pas obligatoirement un « tyran » au sens moderne. C'est un homme qui prend le pouvoir seul, souvent avec le soutien du peuple contre les aristocrates.

**>Rôle historique de la tyrannie :** Elle frappe surtout les cités dominées par des aristocraties trop rigides et affaiblit l'oligarchie, prépare l'avènement de la démocratie.

### >Exemple majeur : Pisistrate à Athènes

- Prend le pouvoir trois fois, finit par le conserver durablement.
- Politique favorable aux petits paysans (irrigation, prêts).
- Développement culturel : Mise en valeur des festivals, travaux monumentaux et édition officielle d'Homère
- Son fils Hippias devient autoritaire = la tyrannie perd sa légitimité.

=> Cette chute ouvre la voie aux réformes démocratiques de Clithène.

# LEÇON 3 – Naissance de la démocratie athénienne et construction du pouvoir populaire

## Athènes après la tyrannie : une cité à refonder

**>Contexte :** Après la fin de la tyrannie des Pisistratides (Hippias expulsé en 510), Athènes est profondément divisée entre les conflits entre grandes familles (Alcméonides, Pisistratides), les tensions sociales entre riches et pauvres et la désorganisation politique.

L'enjeu : stabiliser durablement la cité en empêchant le retour d'une tyrannie ou d'une oligarchie autoritaire.

## Clisthène : le fondateur de la démocratie (réformes de 508–507)

**>Objectif principal :** Créer une nouvelle structure civique qui empêche les aristocrates de reconstituer des clientèles régionales.

=> Il cherche un système qui dissout les anciennes solidarités tribales et crée un *demos* uni.

### >Les grands principes des réformes :

#### 1. Nouvelle organisation du corps civique

Clisthène divise la population en 10 tribus, mais selon un principe nouveau. Chaque tribu est composée de trois régions différentes :

- *asty* (ville)
- *paralia* (côte)
- *mesogeia* (intérieur)

=> Cela mélange les populations : impossible pour une famille noble d'avoir une base locale homogène.

#### 2. Crédit de la citoyenneté

Unités locales de base (villages, quartiers) + Chaque citoyen est enregistré dans un dème (début de l'identification administrative). Le dème remplace la famille aristocratique comme référence civique.

#### 3. Boulè des 500

Organe central de la démocratie naissante + 50 membres par tribu + Tirage au sort annuel.

Rôle : Prépare les lois, contrôle les magistrats, organise les sessions de l'Assemblée.

#### 4. Ostracisme

Procédure permettant de bannir un citoyen jugé dangereux pour la démocratie pour une durée de 10 ans. Sans confiscation de biens (=Instrument pour prévenir un retour de la tyrannie).

**>Résultat :** Clisthène fonde une *isonomie* (« égalité devant la loi »). Ce n'est pas encore une démocratie complète, mais la structure est posée.

## Le renforcement de la démocratie : Éphialte et Périclès

### Éphialte (vers 462 av. J.-C.)

**>Objectif :** Réduire l'influence politique de l'aristocratie, encore puissante à travers l'Aréopage.

#### >Réformes :

- L'Aréopage, conseil aristocratique, perd ses pouvoirs politiques (ne garde que les affaires criminelles graves).
- Ses compétences passent à la Boulè, l'Héliée (tribunal populaire), l'Ecclésia (Assemblée).

**>Conséquence :** La souveraineté populaire devient effective : le *demos* contrôle désormais les principales institutions.

### Périclès (milieu du V<sup>e</sup> siècle)

**>Le *misthos* :** Introduction de l'indemnité pour les fonctions publiques.  
=> Permet aux citoyens pauvres de participer aux jurys et aux institutions.

#### >Renforcement symbolique du pouvoir populaire :

- Affirmation de la supériorité de la démocratie.
- Mise en scène de la citoyenneté (Panathénées, discours funèbre).
- Projet impérialiste (ligue de Délos) justifié comme protection de la liberté athénienne.

## Les institutions démocratiques au Ve siècle

La démocratie athénienne du Ve siècle repose sur trois grands organes :

### 1. L'Ecclésia (Assemblée du peuple)

Rôle : Vote les lois, décide de la guerre et de la paix, élit certains magistrats (généraux) et vote l'ostracisme.

Fonctionnement : Réunit environ 40 fois par an, tous les citoyens majeurs peuvent participer et les débats sont publics, ouverts et contradictoires.  
=> C'est l'institution centrale de la démocratie.

## 2. *La Boule (Conseil des 500)*

Rôle : Prépare les textes soumis à l'Ecclésia, supervise les magistrats, gère les affaires quotidiennes de la cité et organise les fêtes, les travaux publics.

Composition : 500 citoyens tirés au sort (50 par tribu), mandat d'un an et pas plus de deux mandats dans toute une vie (garantit une rotation civique très importante).

## 3. *L'Héliée (tribunal populaire)*

Rôle : Tribunal suprême de la cité, juge les magistrats, les litiges privés, les affaires politiques et peut annuler les décisions illégales de l'Assemblée.

Fonctionnement : 6000 jurés tirés au sort chaque année, divisés en tribunaux de 201 à 501 citoyens, selon les affaires.  
=> C'est l'institution la plus démocratique (tirage au sort massif + participation des classes populaires).

## Le rôle du théâtre dans la démocratie

Le théâtre, surtout la tragédie et la comédie, joue un rôle politique majeur.

### >Pourquoi ?

Parce qu'il est financé par la cité et présenté dans un cadre civique (Dionysies).

### >Fonctions politiques :

Mise en scène des conflits : Questions de justice, d'autorité, de pouvoir (ex. : *Antigone* de Sophocle).

Critique publique : La comédie ancienne (Aristophane) ridiculise les dirigeants, les démagogues, les guerres.

Éducation civique : Le théâtre renforce la conscience du groupe et la cohésion du *demos*.

**>Exemple célèbre :** Aristophane, *Les Cavaliers* : critique violente contre Cléon, démagogue influent.

=> Preuve que la liberté d'expression politique est totale.

## Les limites de la démocratie athénienne

### >Exclusions massives :

- Femmes : aucune participation politique.

- Métèques : exclus des institutions.
- Esclaves : fondement économique essentiel.

**>Impérialisme :** La démocratie d'Athènes repose sur la domination violente des cités alliées de la ligue de Délos.

**>Instabilité :**

- Coups d'État oligarchiques (411, 404).
- Influence des orateurs/démagogues.
- Difficulté à gouverner les masses.

## LEÇON 4 – Le pouvoir politique dans l'Antiquité

Notion centrale : le pouvoir politique

**>Définition :** Dans l'Antiquité, le pouvoir politique est une relation sociale reconnue, exercée au nom de la communauté et encadrée par des règles communes. Un pouvoir qui ne repose que sur la contrainte est perçu comme illégitime et non politique.

Pouvoir politique et domination

**>Distinction fondamentale :**

Domination arbitraire : violence, contrainte, oppression.

Pouvoir politique : autorité reconnue par la communauté.

Le pouvoir politique suppose : un cadre normatif (loi, coutume) et une acceptation minimale des gouvernés.

=> Il n'y a de politique que là où la force est encadrée par des règles communes.

## Méfiance antique envers le pouvoir personnel

### >Principe général :

Les sociétés grecques développent une culture anti-monarchique : la concentration du pouvoir est dangereuse et le pouvoir personnel mène à l'arbitraire (tyrannie).

### >Conséquences institutionnelles :

- Collégialité des magistratures
- Mandats courts
- Rotation des charges
- Contrôle des magistrats (reddition des comptes)

=> Même en oligarchie, le pouvoir reste collectif.

## La loi comme condition du pouvoir

### >Gouverner selon la loi :

La loi s'impose aux gouvernants comme aux gouvernés, elle garantit une certaine égalité civique et limite les décisions individuelles.

Chez Aristote, la loi est supérieure aux hommes car elle est impersonnelle et rationnelle.

### >Mise par écrit des lois :

Rend la règle publique et visible, réduit la justice privée et empêche l'appropriation du pouvoir par une élite

=> La loi transforme la contrainte en autorité légitime.

## Consentement civique et obéissance

**>Fondement de l'obéissance :** Le citoyen obéit à la loi parce qu'il participe à son élaboration et se reconnaît membre de la communauté civique. L'obéissance est fondée sur le consentement, non sur la peur seule.

### >Limites :

- Consentement réservé aux citoyens
- Femmes, esclaves, étrangers exclus
- Pouvoir légitime mais socialement inégalitaire

## Limites structurelles du pouvoir antique

>**Fragilité politique** : Absence de constitution rigide, pas de séparation durable des pouvoirs et dépendance aux équilibres sociaux.

>**Conflits récurrents** :

- Luttes riches / pauvres
- Rivalités aristocratiques
- Alternance des régimes (oligarchie, tyrannie, démocratie)

=> La stabilité repose davantage sur la tradition et les mœurs que sur le droit.

# LEÇON 5 – La légitimité politique dans l'Antiquité

## Notion centrale : la légitimité

>**Définition** : La légitimité politique désigne ce qui fait qu'un pouvoir est reconnu comme juste et acceptable par la communauté. Un pouvoir légitime est un pouvoir auquel on obéit sans recours permanent à la contrainte. Dans l'Antiquité, la légitimité est indispensable à la stabilité de la cité.

## Légitimité et pouvoir politique

>**Distinction essentielle** :

- Pouvoir : capacité de gouverner.
- Légitimité : reconnaissance du droit de gouverner.

Un pouvoir sans légitimité est instable, suscite des révoltes, tend vers la tyrannie.

=> Le pouvoir politique antique ne repose jamais uniquement sur la force, mais sur une justification partagée.

## Les fondements de la légitimité dans l'Antiquité

### La loi

Le pouvoir est légitime s'il est exercé selon la loi. Elle est commune, publique et impersonnelle et s'impose aux gouvernants comme aux gouvernés.

Gouverner contre la loi = gouverner illégitimement.

## La tradition

Les institutions tirent leur légitimité de l'ancienneté, les usages, coutumes et pratiques héritées rassurent la communauté et la continuité est une valeur politique essentielle.

Le changement brutal est perçu comme dangereux.

## La communauté civique

- Le pouvoir est légitime s'il est exercé au nom de la cité.
- La reconnaissance par le corps civique est centrale.
- Le consentement est implicite mais réel.

La légitimité repose principalement sur l'appartenance commune à la cité.

## Légitimité et rejet de la tyrannie

### La tyrannie comme pouvoir illégitime

Dans la pensée grecque, le tyran gouverne pour son intérêt personnel, il contourne ou méprise la loi et rompt le lien de confiance avec la communauté.

Même si le tyran peut être efficace, son pouvoir est jugé fondamentalement illégitime. La tyrannie est tolérée comme solution de crise, mais rejetée sur le plan idéologique.

## Légitimité et bien commun

Chez Aristote, un régime est juste s'il vise le bien commun et est corrompu s'il sert des intérêts particuliers.

La légitimité dépend donc de la finalité du pouvoir et non seulement de sa forme (démocratie, oligarchie, etc.).

## Les limites de la légitimité politique antique

### >Une légitimité inégalitaire :

- Seuls les citoyens participent à la reconnaissance du pouvoir.
- Femmes, esclaves et étrangers sont exclus.
- La légitimité est donc civique, non universelle.

## >Une légitimité fragile :

- Dépend des équilibres sociaux.
- Remise en cause en période de crise économique ou militaire.
- Explique les coups d'État et changements de régime.

=> La légitimité antique doit être constamment entretenue.

# LEÇON 6 : Le gouvernement populaire à Athènes

## Introduction

### >Spartes vs Athènes :

Sparte : priorité à l'intérêt général, primauté de la cité sur l'individu, rigueur et discipline, fin de l'arbitraire royal. Résultat plus important que moyens.

Athènes : l'accent est mis sur le consentement et la participation des citoyens. L'intérêt général doit être compris et accepté par chacun.

**>Enjeu** : mettre en place un gouvernement populaire où chaque citoyen participe et ressent l'impact de sa contribution.

## Quand la politique devient un spectacle : fondation de la démocratie

### >Théâtre et participation :

#### Pisistrate et le culte de Dionysos :

- Grandes fêtes (Dionysies) avec concours, théâtre (tragédies et comédies), jusqu'à 17 000 citoyens.
- Théâtre = lieu politique : critique des magistrats, discussion sur la loi et la justice.
- Effet : immersion et participation collective, sentiment de contribution à une œuvre commune.

#### Théâtre et démocratie :

- Spectacle immersif : spectateur devient acteur symbolique.
- Subventions pour pauvres => participation de tous.
- Thèmes politiques : tragédies (justice), comédies (caricature des institutions).

## Les législateurs athéniens : construire la démocratie

### 1. Clisthène (fin VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.)

#### Réformes territoriales :

Création de dèmes et nouvelles tribus = citoyenneté fondée sur le territoire, non plus sur la famille.

Ostracisme : procédure annuelle pour exclure temporairement les citoyens dangereux.

#### Institutions nouvelles :

- Ecclésia : tous les citoyens, droit de parole égal (isegoria).
- Boulée (conseil des 500) : tirage au sort, prépare et contrôle le travail législatif.
- Magistratures : archontes tirés au sort, stratèges élus.

Objectif : affaiblir l'oligarchie et étendre la citoyenneté effective.

### 2. Ephialte (vers 460 av. J.-C.)

#### Renforce les réformes de Clisthène :

Limite les pouvoirs de l'Aéropage => réduit au rôle de cour criminelle.

Redistribue pouvoirs politiques et juridictionnels : Boulée = conseil politique et Héliée = justice.

Objectif : rendre la démocratie plus effective et participative.

### 3. Périclès (443-429 av. J.-C.) : Stratège et chef du parti démocratique

#### Mesures décisives pour rendre la démocratie réelle :

*Misthos* : rémunération des citoyens pour exercer fonctions publiques (bouleutes, héliastes, magistrats).

Limitation de la citoyenneté (droits réservés aux enfants de deux citoyens) et financement par l'impérialisme et les impôts des cités alliées.

Objectif : égalité réelle (isonomie) et participation des citoyens pauvres.

## Périclès et le récit glorieux de la démocratie

**>Mise en valeur idéologique du régime :** Périclès forge une image mythique de la démocratie athénienne, inspirée des tyrans mais orientée vers le bien commun et l'inclusion des citoyens pauvres (financement des activités politiques par le *misthos*).

**>Grands travaux :** L'architecture (Acropole, Odéon...) symbolise la coopération citoyenne et la gloire du régime. Même si Périclès propose et dirige les projets, le mérite est attribué au *demos*.

**>Rôle dans la pratique politique :** Périclès dirige effectivement la cité tout en donnant l'impression que le peuple gouverne, incarnant la « démocratie empirique ».

## Les discours de Périclès

### >431 av. J.-C. – Funérailles des soldats :

- Les soldats sont morts pour le régime démocratique, pas seulement pour la cité.
- Défense des valeurs de la démocratie : *isonomie* (égalité devant la loi), *iségorie* (égalité de parole).
- La démocratie devient la raison d'être des citoyens et un modèle pour les autres cités.

### >430 av. J.-C. – Devant l'Ecclésia :

- Justification de la politique impérialiste d'Athènes : la domination est nécessaire pour que le régime démocratique fonctionne.
- Réfute les critiques, reliant impérialisme et maintien de la démocratie athénienne.
- La gloire d'Athènes renforce la gloire de la démocratie.

## La démocratie comme spectacle politique

### >Ecclésia :

Assemblée populaire où chaque citoyen a le droit de parole (*isorésie*), mais le rôle effectif se concentre sur quelques orateurs.

Ce qu'on y fait : des débats sur questions militaires, récompenses, sanctions, organisation religieuse et élections.

La souveraineté du peuple est absolue : les citoyens peuvent décider de tout, même modifier des règles précédentes.

Importance théâtrale et spectaculaire, renforcement du sentiment de légitimer collectivement.

### >Héliée :

Tribunal populaire avec 6 000 jurés tirés au sort, jugeant au grand jour. Les décisions sont souveraines, sans appel, et basées sur l'argumentation des parties.

L'action judiciaire est participative, mais peut être instrumentalisée politiquement ou socialement (*sycophantes*, accusations pour intérêt financier ou politique).

## LEÇON 7 : La monarchie dans l'Antiquité : le modèle macédonien et hellénistique

### **L'essor de la monarchie macédonienne**

#### **>Contexte et ascension de la Macédoine :**

Après la guerre du Péloponnèse (Ve-IVe s. av. J.-C.), les cités grecques s'affaiblissent : Sparte perd sa suprématie, Athènes tente de se relever mais les conflits internes fragilisent l'ensemble.

La Macédoine, jugée « barbare » par les Grecs car elle n'a pas connu le système des cités, profite de cette faiblesse pour étendre son pouvoir.

#### Philippe II (359-336 av. J.-C.) :

- Réorganise l'armée et conquiert le nord de la Grèce et la mer Égée.
- Participe à la troisième guerre sacrée et impose son autorité sur de nombreuses cités.
- Athènes tente de résister par Démosthène (les Philippiques), mais est vaincue à la bataille de Chéronée (338 av. J.-C.).

#### Alexandre le Grand (336-323 av. J.-C.) :

- Fils de Philippe II, poursuit et amplifie les conquêtes.
- Conquiert l'Asie Mineure, la Perse, l'Égypte et l'Inde.
- Meurt en 323 av. J.-C., laissant un empire immense mais instable.

#### **>Les quatre royaumes hellénistiques après Alexandre :**

Grèce-Macédoine : contrôle des cités grecques, suppression de la démocratie à Athènes.

Asie Mineure : durera jusqu'en 129 av. J.-C., devient province romaine.

Séleucides : immense empire d'Asie, réduit à la Syrie avant d'être annexé par Rome.

Ptolémées en Égypte : fusion des cultures grecque et égyptienne, fin avec Cléopâtre VII en 30 av. J.-C.

## Caractéristiques des monarchies hellénistiques

**>Monarchie absolue :** Un roi détient tous les pouvoirs : législatif, exécutif, judiciaire. Il est la loi vivante, justifiant l'absence de participation citoyenne. Les royaumes hellénistiques distinguent le pouvoir royal du pouvoir des cités grecques, ce qui contredit le principe d'autonomie des cités.

**>Monarchie d'inspiration divine :** Les rois sont considérés comme exceptionnels et d'essence divine. Exemple : Alexandre est le fils de Zeus en Grèce, pharaon en Égypte.

Les rois bénéficient d'une légitimité religieuse et culturelle pour exercer leur pouvoir absolu.

La monarchie absolue est justifiée par leurs talents exceptionnels : guerriers, bâtisseurs, bienfaiteurs. L'autorité divine permet au roi d'étendre son pouvoir partout et d'imposer sa loi universelle.

**>Ambition impérialiste et culture hellénistique :** Le roi cherche à unir les peuples conquis et conquérants (ex : noces de Suse, 324 av. J.-C.).

La monarchie hellénistique diffuse la culture grecque, mais de manière instrumentalisée : les cités créées servent à légitimer l'autorité royale, souvent en donnant l'illusion de démocratie.

## La cité et l'instrumentalisation par la monarchie

**>Perspective théorique :** Les philosophes stoïciens (Zénon, Cléanthe, Chrysippe) développent la notion de cosmopolitisme : tous les hommes forment une seule cité universelle (*cosmopolis*), justifiant une loi commune et universelle.

=> Ce concept légitime l'idée d'un empire unifié par la monarchie.

**>Perspective pratique :** Les rois hellénistiques créent ou conservent des cités selon un modèle grec (magistrats, assemblées, institutions).

Les cités servent de support symbolique et administratif : elles donnent l'impression de démocratie, mais le roi contrôle les décisions essentielles.

Exemple : Philippe II respecte la constitution d'Athènes après sa conquête, Alexandre fonde 70 cités en Orient, ses successeurs entre 200 et 300.

# LEÇON 8 – Les institutions sociales antiques

## La société antique : une société de statuts

**>Principe fondamental :** Les sociétés antiques (grecques comme romaines) sont des sociétés inégalitaires par nature, organisées non pas autour de l'égalité juridique, mais autour de statuts juridiques distincts. Le statut détermine : les droits, les devoirs, la place sociale et l'accès (ou non) à la vie politique.

### Les citoyens

**>Définition sociale :** Le citoyen est un homme libre, reconnu par la communauté civique et intégré juridiquement dans la cité.

**>Fonction sociale :** Participation à la défense militaire, participation (directe ou indirecte) à la vie politique et accès à la justice.

**>Limites :** Le citoyen représente toujours une minorité de la population. La citoyenneté est un privilège, non un droit naturel.

### Les non-citoyens libres

**>En Grèce : les métèques :**

Étrangers résidant durablement dans une cité, obligations fiscales spécifiques et aucune participation politique. Ils jouent pourtant un rôle économique majeur (commerce, artisanat).

**>À Rome : les pérégrins :**

- Hommes libres sans citoyenneté romaine.
- Soumis à des droits locaux ou spécifiques.
- Peu à peu intégrés par l'octroi du droit latin puis de la citoyenneté.

### L'esclavage : une institution sociale centrale

**>Nature de l'esclavage antique :** L'esclave est juridiquement une chose (*res*), non une personne. Il appartient à son maître.

**>Rôles sociaux :** Travail agricole, artisanat, domesticité, administration (surtout à Rome).

>**Justification idéologique** : Aristote parle d' « esclaves par nature ». L'esclavage est perçu comme un ordre naturel du monde.

>**Limites** : Absence totale de droits et dépendance absolue à l'égard du maître.

=>L'économie et la citoyenneté reposent structurellement sur l'esclavage.

## Les affranchis

>**Définition** : Un affranchi est un ancien esclave libéré par son maître.

>**Statut juridique** : À Rome, il obtient la liberté civile mais il reste lié à son ancien maître par des obligations (clientélisme).

>**Rôle social** : Forte ascension économique possible et accès limité aux fonctions politiques. Les affranchis incarnent une mobilité sociale partielle, mais contrôlée.

## La famille comme institution sociale

>**La famille antique** : La famille n'est pas seulement affective : c'est une institution juridique, économique et religieuse. C'est la première structure d'autorité et elle sert de modèle à l'organisation civique.

>**Le *pater familias* (Rome) :**

Le père détient la *patria potestas* :

- Autorité sur les enfants
- Contrôle des biens
- Pouvoir sur l'épouse
- Autorité sur les esclaves

=>La famille est une micro-structure de pouvoir.

>**Fonction sociale de la famille :**

- Transmission du patrimoine.
- Transmission du nom et du statut.
- Intégration civique.

## La place des femmes

**>Statut juridique :** Toujours sous tutelle masculine (père, mari, tuteur) et aucune capacité politique.

**>Rôle social :** Gestion du foyer, transmission des héritiers et rôle religieux important (rites domestiques).

**>Différences Grèce / Rome :**

À Rome, les femmes peuvent gérer des biens, divorcer, posséder une relative autonomie économique.

En Grèce, surtout à Athènes, elles sont beaucoup plus exclues de l'espace public.

## Le clientélisme

**>Définition :** Relation personnelle et durable entre : un patron (riche, puissant) et un client (plus pauvre).

**>Fonction sociale :** Protection juridique et économique et soutien politique en échange.

**>Importance à Rome :** Le clientélisme structure la vie sociale et politique. Il permet de maintenir l'ordre social tout en intégrant les plus modestes.

## Une société hiérarchisée et acceptée

**>Absence de remise en cause globale :** Contrairement aux sociétés modernes les inégalités sont perçues comme naturelles et l'égalité juridique n'est pas une valeur centrale.

**>Conséquence :** La stabilité sociale repose : sur la tradition, la religion et la hiérarchie statutaire.

## Bilan général

### Les institutions sociales antiques :

- Encadrent la vie quotidienne
- Structurent la domination politique
- Rendent possible l'exercice du pouvoir par une minorité

Sans ces institutions sociales, les institutions politiques seraient incompréhensibles.

